

bien d'autres, si on n'eût pas commencé et si on ne continuait à le payer d'ingratitude."

Dans son autobiographie, M. de la Valinière a affirmé qu'il avait prédit à ses paroissiens son départ au bout d'un an, car dès lors on travaillait efficacement à le faire partir pour la France.

Il raconte au long son voyage à Québec et rapporte des conversations dont l'authenticité peut être mise en doute. Qui croira que Mgr Briand disait de lui : "c'est le prêtre de mon diocèse qui se fait le plus aimer. Dans tous les lieux, son zèle et sa sagesse l'ont fait aimer de tous. Il a le don d'enrichir les fabriques (pas les presbytères !), il prêche bien, on ne lui reproche aucun mal. . . . Il a un talent presque unique ; il repand d'abondantes aumônes et cependant il est toujours prêt à donner." Le modeste auteur de cette autobiographie dit tenir cet éloge admirable, d'un aumônier de couvent devant qui le prélat aurait ainsi parlé. Puis voici, toujours d'après lui-même, M. Smith, seigneur de Sainte-Anne, qui vient à la rescousse de son cher curé : "J'ai vu le gouverneur, lui dit-il, et je lui ai offert 40,000 livres pour cautionner, s'il voulait vous laisser. Il me répondit : Je voudrais être libre." Haldimand aurait dit encore : "Le prélat et Grévy ont demandé, j'ai voulu leur plaire."

En tout cas, voici la lettre que le même Haldimand écrivait à l'évêque pour ordonner le départ de l'infortuné curé de Sainte-Anne. C'est l'original que j'ai trouvé dans nos archives.

" Monseigneur,

" Vous aurez la bonté d'ordonner à monsieur de la Valinière, curé de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, de se rendre incessamment en cette ville avec tout son